

PAR COURRIEL

Longueuil, Le 2 mars 2016

Objet : Demande d'accès n° 2004 47557

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 22 janvier dernier, concernant le 846, boulevard Saint-Jean-Baptiste à Mercier

Les documents demandés sont accessibles. Il s'agit de :

1. Caractérisation environnementale phase II, 25 novembre 2002 (59 pages);
2. Journal de chantier, 9 juin 2003 (15 pages) ;
3. Lettre du 5 octobre 2004 (3 pages) ;
4. Lettre du 23 avril 2003 (1 page) ;
5. Lettre du 23 juillet 2003 (3 pages) ;
6. Lettre du 27 mai 2004 (1 page) ;
7. Rapport de réhabilitation environnementale, mai 2003 (90 pages) ;
8. Télécopie du 2 septembre 2004 (11 pages) ;
9. Télécopie du 7 mai 2003 (2 pages) ;
10. Télécopie du 10 mai 2004 (7 pages) ;
11. Télécopie du 12 septembre 2003 (1) (4 pages) ;
12. Télécopie du 12 septembre 2003 (2) (9 pages)

Cependant, en vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 3) des frais de 77,90 \$ sont applicables, soit 205 pages à 0,38 \$ chacune. De ce montant, une franchise de 7,45 \$ est soustraite, réduisant les frais à 70,45 \$. Nous vous ferons parvenir les documents demandés à la suite de la réception de votre chèque de 70,45 \$, fait à l'ordre du ministre des Finances et transmis à l'adresse suivante : Édifice Montval. 201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage. Longueuil (Québec) J4K 2T5

...2

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (2)

Le 5 octobre 2004

M. Fred De Francesco, président
Les Essences Richelieu inc.
6050, boul des Grandes Prairies, bureau 203
Saint-Léonard QC H1P 1A2

N/Réf. : 7610-16-01-0909500
400174247


Objet : Fin du suivi sur le terrain contaminé du 846, boul. Saint-Jean-Baptiste à Mercier

Monsieur,

Nous avons bien reçu le 2 septembre 2004, par télécopieur, les résultats du troisième échantillonnage d'eau souterraine réalisé en août 2004 dans les deux puits d'observation aménagés dans les forages F-3 et F-4 situés sur votre propriété ainsi que dans le puits d'observation aménagé dans le forage F-2 situé sur la propriété résidentielle voisine, près de la limite nord-est du terrain de la station-service.

L'ensemble des résultats du programme de suivi respecte les critères de résurgence dans l'eau de surface ou d'infiltration à l'égout de l'eau souterraine de la *Politique de protection et de réhabilitation des terrains contaminés* pour les BTEX. Dans ces conditions, le Ministère n'interviendra plus dans ce dossier à moins que la présence d'impact manifeste ne soit portée à son attention. En raison de la présence de sols contaminés > C laissés en place sous des infrastructures, nous ne pouvons toutefois inscrire une date de fermeture sur la fiche technique du Système de gestion des terrains contaminés (GTC). Certaines informations contenues dans cette fiche peuvent être transmises à quiconque en fait la demande, la banque de données GTC du Ministère étant du domaine public. Si de ces informations étaient inexactes, n'hésitez pas à en aviser le soussigné.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Pierre Fortin, chimiste
Analyste au Service industriel

PF/pf

p.j. Fiche technique GTC no 5694

Direction régionale de l'expertise et de l'analyse
de l'Estrie et de la Montérégie
201, place Charles-Le Moine, 2^e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607, p.275
Télécopieur : (450) 928-7625
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca>
Courriel : pierre.fortin@menv.gouv.qc.ca

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée QC J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088



**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
MONTÉRÉGIE
SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE**

IDENTIFICATION

No fiche GTC : 5694

No MEF Lieu : X2015648

Ancien no GTC :

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Les Essences Richelieu inc.

NOM DE LA FICHE GTC : Les Essences Richelieu inc.

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Stations-service

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

846, boul. Saint-Jean-Baptiste
Mercier (Québec)

MUNICIPALITÉ

Mercier

MRC

Roussillon

CODE POSTAL

J6R 1E3

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

164-255

CADASTRE

Sainte-Philomène, Paroisse de

CADASTRE DU QUÉBEC

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE :

LONGITUDE :

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

836 boul. Saint-Jean-Baptiste

MUNICIPALITÉ

Mercier

CODE POSTAL

J6R 1E3

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Remplacement de réservoir souterrains (RPP)

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS	1414	444	1858
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² : 550

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS (*) : >C

(*) APRÈS RÉHABILITATION

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Hydrocarbures aromatiques volatiles*

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

Hydrocarbures légers*

EAU SOUTERRAINE

PRÉSENCE D'UNE PHASE LIBRE

PROGRAMME DE SUIVI

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT : Non

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
MONTÉRÉGIE
SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

No fiche GTC : 5694

No MEF Lieu : X2015648

Ancien no GTC :

TRAITEMENT DU DOSSIER

SOUS ENQUÊTE OU EN RECOURS LÉGAL AVIS DE RESTRICTION D'UTILISATION ANNÉE CIVIQUE D'OUVERTURE : 2003
 ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS ÉVALUATION DES RISQUES ET DES IMPACTS ANNÉE CIVIQUE DE FERMETURE :

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2002
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2003
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2004

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

Biodégradation aérobie
 Élimination dans un L.E.S./L.E.T.

RESPONSABLES DU DOSSIER

Fortin, Pierre

RÉHABILITATION IN SITU

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2004-10-05

ANNOTATION DE LA FICHE

Une contamination >C subsiste sous les infrastructures ainsi qu'aux limites nord-est et nord-ouest du terrain mais le volume n'a pas été estimé. Des géomembranes ont été installées sur les parois contaminées >C. Les voisins affectés ont été avisés conformément à l'article 31.52 de la LQE. Les données sont contenues au rapport de réhabilitation de mai 2003 préparé par la firme Géolab. Les billets de pesée des sols éliminés en juin 2003 ont été transmis au Ministère par le propriétaire en juillet 2003. Un suivi de la qualité de l'eau souterraine a été réalisé dans deux puits d'observation (F-3 et F-4) situés sur le terrain en août 2003 ainsi qu'en avril et août 2004. Lors du suivi réalisé en août 2004, un échantillon d'eau souterraine a également été prélevé sur le terrain résidentiel voisin (F-2), à la limite nord-est du terrain de la station-service. Puisque tous les résultats de suivi respectent les critères de résurgence dans les eaux de surface ou d'infiltration dans les égouts et que le secteur est desservi par un aqueduc, le Ministère n'interviendra plus dans ce dossier à moins qu'un impact manifeste ne soit porté à notre attention. Nous ne pouvons toutefois inscrire une date de fermeture sur cette fiche en raison de la présence de contamination des sols qui dépasse les critères applicables pour un usage commercial, aux limites du terrain et sous des infrastructures.

Mis à jour par Pierre Fortin, chimiste le 3 septembre 2004

Le 27 mai 2004

M. Fred De Francesco, président
Les Essences Richelieu inc.
6050, boul des Grandes Prairies, bureau 203
Saint-Léonard QC H1P 1A2

N/Réf. : 7610-16-01-0909500
400147751

Objet : Terrain contaminé du 846, boul. Saint-Jean-Baptiste à Mercier

Monsieur,


Nous avons bien reçu le 10 mai 2004, par télécopieur, les résultats du deuxième échantillonnage réalisé en avril 2004 dans les deux puits d'observation F-3 et F-4 situés sur votre propriété dans le cadre du suivi environnemental de la qualité de l'eau souterraine que je vous avais demandé dans ma lettre du 23 juillet dernier. Ces résultats confirment le respect des critères applicables de la *Politique de protection et de réhabilitation des terrains contaminés*

Pour le troisième échantillonnage à réaliser en août 2004, nous vous demandons d'ajouter l'échantillonnage du puits d'observation F-2 aux puits F-3 et F-4. Nous vous demandons également de mesurer les niveaux d'eau dans les trois puits d'observation afin d'établir la piézométrie locale et de mesurer l'épaisseur d'une phase flottante au puits F-2 le cas échéant.

Par contre, vous n'aurez pas à fournir un plan de réhabilitation ni à inscrire un *Avis de contamination* au registre foncier pour votre terrain. Votre dossier a été réévalué à la lumière de l'expérience acquise durant cette première année d'application de la nouvelle section IV.2.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement et nous concluons que les articles 31.57 et 31.58 de la Loi ne s'appliquent pas à votre cas contrairement au contenu de notre lettre du 23 juillet 2003.

Veillez donc nous faire suivre les résultats du troisième échantillonnage tel que décrit ci haut avant le 30 septembre 2004. Sur réception de ceux-ci, nous évaluerons la pertinence de fermer votre dossier.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.


Pierre Fortin, chimiste
Analyste au Service industriel

PF/pf

Direction régionale de l'expertise et de l'analyse
de l'Estrie et de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607, p.275
Télécopieur : (450) 928-7625
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca>
Courriel : pierre.fortin@menv.gouv.qc.ca

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée QC J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088

